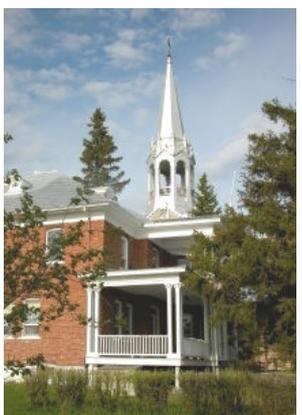


SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE
DE LA RÉGION DE LA SARRE



*Étude d'ensemble et inventaire
du patrimoine bâti de La Sarre*

Décembre 2008

Avec la collaboration de **CINÉ-CITÉ**



Membre de Tecsuit

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La ville de La Sarre est encore jeune.... 100 ans en 2017! Cependant, il n'est pas trop tôt pour connaître l'état de son patrimoine bâti. Déjà certains bâtiments ont disparu, il n'en reste que des souvenirs photographiques ou simplement enfouis dans la mémoire.

Dans un souci de préservation, la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre a fait inscrire la connaissance et la préservation du patrimoine dans la politique culturelle de la Ville.

C'est grâce à la participation financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de La Sarre qu'une première étape est franchie : une étude comprenant 46 fiches d'inventaire et des recommandations touchant 44 bâtiments et deux ensembles résidentiels.

Pour la Ville, c'est un outil dont les recommandations permettront d'adopter les politiques nécessaires à l'efficacité de son rôle de préservation, car la richesse de notre héritage patrimonial constitue un élément authentique important du développement touristique et culturel.

Voilà l'occasion de sensibiliser la population à l'importance de sauvegarder et de mettre en valeur son patrimoine. Nul doute que les actions qui seront entreprises pour donner suite à ce rapport contribueront à développer le sentiment de fierté et d'appartenance.

Anne-Marie Béland

Présidente

*Société d'histoire et du patrimoine
de la région de La Sarre*

ONT PARTICIPE A LA REALISATION DE L'ETUDE

COMITE FORME PAR LA SOCIETE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE LA REGION DE LA SARRE

De la société d'histoire et du patrimoine :

Anne-Marie Béland, présidente
Pauline Vallée, administratrice, trésorière
Ginette Coulombe, administratrice, secrétaire

Autres membres du comité :

Rita B. Barrette, conseillère à la Ville de La Sarre, présidente du comité de suivi de la politique culturelle
Lise Gagnard, Ville de La Sarre, directrice de la Commission des loisirs
Marie-Luce Doré, Ville de La Sarre, agente de développement culturel
Henriette Lacroix, membre du comité de suivi de la politique culturelle de la Ville de La Sarre
David Poirier, directeur de l'urbanisme, Ville de La Sarre

PROFESSIONNELS AYANT REALISE L'ETUDE

Manon Sarthou, spécialiste en conservation du patrimoine bâti, Ciné-Cité Urbanisme et patrimoine
Julien Rivard, urbaniste, Devamco

PHOTOGRAPHIES :

Manon Sarthou : toutes les photos sauf celles qui suivent.
Marie-Luce Doré : 50, 1^{ère} Avenue Est ; 109, 2^e Avenue Est ; 600, rue Principale ;
450, chemin du 5^e Rang Ouest.
Gérald Racine : 231, chemin des 8^e-et-9^e Rang Ouest.

Merci aux nombreuses personnes qui ont fourni des informations et des conseils.

La réalisation de la présente étude a été rendue possible grâce à une participation financière du **ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec** et de la **Ville de La Sarre**. La Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre tient à les remercier.

TABLE DES MATIERES

1. LE MANDAT.....	1
2. NOTE HISTORIQUE EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE BATI.....	3
2.1 Période 1909-1919	3
2.2 Période 1919-1929	4
2.3 Période 1929-1939	5
2.4 Période 1939-1949	6
2.5 Période 1949-1959	7
2.6 Période 1959-1969 -1979.....	7
2.7 Période 1979-1989-1999.....	8
2.8 Période 1999-2008	9
3. LES RESULTATS DE L'INVENTAIRE	10
3.1 Méthodologie de l'inventaire.....	10
3.2 Bâtiments inventoriés.....	12
3.2.1 Répartition géographique.....	12
3.2.2 Années de construction.....	14
3.2.3 Fonction d'origine des bâtiments	15
3.3 styles architecturaux des bâtiments inventoriés	16
3.4 Description des styles représentés	17
3.4.1 Maison Néoquébécoise	17
3.4.2 Style néoclassique québécois	17
3.4.3 Maison Four Squares.....	18
3.4.4 Maison à croupe ou à pignon sur rue.....	18
3.4.5 Maison à pan asymétrique.....	19
3.4.6 Maison Craftman bungalow	20
3.4.7 Maison Néorenaissance italienne.....	21
3.4.8 Style Boomtown.....	21
3.4.9 Maison Regency.....	22
3.4.10 Maison Néoclassique contemporain	22
3.4.11 Style Frank Lloyd Wright	23
3.4.12 Style Éclectique	23
3.4.13 Ensembles résidentiels.....	24
3.4.14 Style Néoroman	25
3.4.15 Style Néoclassique-institutionnel.....	25
3.4.16 Style International-Ernest Cormier.....	26
3.4.17 Art déco institutionnel (Ernest Cormier).....	26
3.4.18 Édifice moderne.....	27
3.4.19 Granges à diverses toitures.....	27
3.5 Caractérisation et localisation des secteurs.....	29

3.5.1	<i>Secteur rural</i>	29
3.5.2	<i>Secteur urbain</i>	29
4.	RECOMMANDATIONS	31
4.1	Recommandations générales.....	31
4.1.1	<i>La poursuite de recherches historiques est primordiale</i>	31
4.1.2	<i>Leadership de la Ville et de la SHPRLS, implication de partenaires</i>	31
4.1.3	<i>Rechercher l'assentiment et l'implication des propriétaires concernés</i>	32
4.2	Recommandations relatives à la sensibilisation	32
4.3	Recommandations de sauvegarde	32
4.3.1	<i>Citation de monument historique et création d'un site du patrimoine</i>	33
4.3.2	<i>Règlement de P.I.I.A. pour les autres bâtiments et les ensembles</i>	34
4.3.3	<i>Schéma d'aménagement, plan et règlements d'urbanisme</i>	34
4.4	Recommandations de mise en valeur.....	34
4.4.1	<i>Insertions par harmonie</i>	34
4.4.2	<i>Thématiques liées à l'histoire</i>	35
4.4.3	<i>S'inspirer de détails architecturaux caractéristiques de La Sarre</i>	35
4.4.4	<i>Circuits patrimoniaux</i>	35
4.4.5	<i>Recours aux services de professionnels</i>	36
4.5	Priorités d'interventions	37
	BIBLIOGRAPHIE	38
	ANNEXES	39
	Annexe 1 – Lexique architectural.....	41
	Annexe 2 - Liste des bâtiments évalués.....	45
	Annexe 3 – Cartes de localisation des bâtiments évalués	47
	Localisation des bâtiments évalués - secteur urbain	49
	Localisation des bâtiments évalués - secteur rural.....	51

Liste des tableaux

Tableau 1	Répartition géographique des bâtiments inventoriés.....	12
Tableau 2	Année de construction des bâtiments inventoriés	15
Tableau 3	Fonction d'origine des bâtiments inventoriés	15
Tableau 4	Style architectural des bâtiments inventoriés.....	16
Tableau 5	Exemples de détails architecturaux.....	35

1. LE MANDAT

Le mandat consiste à réaliser une étude d'ensemble et un inventaire du patrimoine bâti sur le territoire de la Ville de La Sarre. L'étude couvre donc un secteur urbain et un secteur rural qui porte exclusivement sur l'architecture extérieure.

Le mandat est réalisé pour la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre (SHPRLS), qui bénéficie de la collaboration de la Ville de La Sarre. Son objectif premier est celui de connaître les bâtiments d'intérêt patrimonial et donc de les identifier et de les évaluer. Un second objectif est d'identifier des moyens de préservation et de mise en valeur de ces bâtiments.

Ce qu'est le patrimoine bâti

Le patrimoine architectural peut être défini comme suit : « Bâtiments, monuments et ensembles d'urbanisme considérés comme méritant d'être conservés et protégés¹ ». Une autre définition est la suivante : « Le patrimoine immobilier, comme on l'entend ici, désigne tous les éléments du cadre bâti traditionnel, donc des structures physiques construites de la main de l'homme - de l'homme compris dans le sens anthropologique, bien entendu - incluant les composantes physiques de la trame urbaine ou rurale qui unit ces structures les unes aux autres. Font également partie du patrimoine immobilier certaines composantes naturelles du paysage dans la mesure où ce dernier peut être dit « humanisé », c'est-à-dire modelé, adapté par l'humain à ses besoins »².

Le patrimoine bâti comprend plusieurs éléments :

- éléments ponctuels - édifices de tout genre : maison urbaine, rurale, bâtiment industriel, grange ou autres ;
- églises, presbytères, chapelles, moulins, dépendances, cimetières;
- monuments historiques classés;
- monuments historiques reconnus;
- monuments historiques cités;
- arrondissements historiques;
- sites historiques;
- sites du patrimoine.

Le monument historique, ce n'est donc pas uniquement le bâtiment du Régime français que le temps miraculeusement, a laissé inaltéré; c'est également le magasin général de 1881 ou

¹ Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp, consulté en août 2008.

² Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, *La Loi sur les Biens culturels et son application*, Québec, 2^e édition, Québec, 1992, 144 p.

encore l'écurie du début du siècle qui a échappé à la démolition, tout aussi miraculeusement peut-être³ ».

Ces définitions sont à appliquer de façon particulière à **La Sarre**, qui est une ville relativement récente. Ici, un bâtiment des années 1950 peut être considéré comme ayant de l'ancienneté alors que dans des villes plus anciennes, il serait trop récent pour présenter un intérêt patrimonial. De façon générale, on considère un bâtiment patrimonial à ancienneté lorsqu'il a 50 ans d'âge, mais, les bâtiments d'architecture moderne exceptionnelle ou ayant un intérêt architectural remarquable font aussi partie du patrimoine bâti.

³ Ministère des Affaires culturelles, *La Loi sur les Biens culturels et son application*, Québec, 1987, 48 pages.

2. NOTE HISTORIQUE EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE BATI

Cette note historique est un essai sommaire des périodes architecturales qui ont traversé l'histoire de La Sarre. Il s'agit en quelque sorte de mettre en relation les étapes de développement de La Sarre et l'évolution de son patrimoine bâti et paysager. Malheureusement, bien des lieux d'origine ont disparu et ce patrimoine tangible n'est pas renouvelable. Néanmoins, ceux qui demeurent sont dès lors encore plus précieux.

2.1 PERIODE 1909-1919

Pendant une très longue période, des Algonquins ont fréquenté ce qui est devenu le territoire de La Sarre. Ils n'y ont cependant pas laissé de marques dans le bâti même si leur présence peut se constater par des recherches archéologiques. Pour ce qui est de l'occupation par des Eurocanadiens (terme de nature archéologique), il existe des traces de la première période de défrichement survenu tardivement au début du 20^e siècle, grâce à la voie ferrée National Transcontinental qui, peut-on dire, est «l'épine dorsale» de la ville (voir carte en annexe 3). Ainsi, en 1909, le campement pour la construction du chemin de fer (qui a débuté grâce au Premier ministre Wilfrid Laurier qui l'a fait détourner vers l'Abitibi et acheminer en trois temps 1909, 1912, 1914), nommé **Goodwin Hospital**, était situé sur la rive ouest de la rivière La Sarre. Sinon, peu de témoins bâtis sont encore présents en milieu villageois lasarrois.

Par contre, la grande caractéristique de La Sarre est d'avoir préservé son patrimoine rural de cette époque de **colonisation agricole**. La Sarre a en effet surmonté avec vitalité les étapes d'ouverture des rangs et d'exploitation des lots de colonisation. Son patrimoine rural le démontre, principalement par les bâtiments de ferme illustrant le dynamisme du monde agricole. Le développement de l'agriculture est aussi en parallèle avec l'économie forestière, car en Abitibi, contrairement au Témiscamingue, on autorise les colons à vendre leur bois coupé sur leur lot et ainsi ils peuvent l'acheminer aux petites scieries locales. Pourrait-on émettre l'hypothèse que cette possibilité d'avoir accès aux scieries a aussi permis de construire des granges de fort volume et aux modèles diversifiés ? Toit à la Mansart, toit interrompu, planches en palissade en épi, autant de toitures et de corps de bâtiment ainsi construits différemment.

En terme de **personnage important** durant cette période, le **notaire Lavigne**, né à Québec le 27 janvier 1893, établit son bureau à La Sarre au printemps 1918 après avoir exercé sa profession à Québec pendant quelques mois. Il avait été reçu notaire le 13 juillet 1917⁴. Il témoigne d'une grande dévotion face à l'organisation civique. Il démarre **sa pratique en 1918**. Sa demeure est cependant construite ultérieurement sur la rue Principale et son style

⁴ Comité de recherche, *60^e anniversaire de La Sarre*, La Sarre, 1977, p. 318.

est de type néoclassique contemporain. Outre le notaire Lavigne, on ne retrouve cependant pas de trace d'un agent des terres tel Hector Authier, établi à Amos, d'un missionnaire colonisateur tel l'Abbé Ivanhoé Caron ou d'un personnage lié à l'agronomie tel Charles Minette. Par contre, **en 1917**, une première église est alors édifée sur le site de l'église actuelle (construite en 1926 après un feu) et la **paroisse nommée Saint-André** accueille déjà son premier curé résidant. Deux ans auparavant, le bureau de poste avait été ouvert.

2.2 PERIODE 1919-1929

De manière générale, la période du **développement urbain** de la Ville, est une période dont le patrimoine bâti a pratiquement disparu. C'est une période où la population augmente considérablement passant de 1 146 habitants en 1921 à 2 498 habitants en 1931. Les colons qui ne s'installent pas dans les rangs à défricher construisent leurs maisons aux abords de la voie ferrée. En 1925, un colon gagne 8 \$ / jour dans une **scierie**. Cette dernière est le **cœur du noyau villageois**, devenant dans la structure urbaine, plus déterminante que le site de l'église. En effet, La Sarre, entre 1919 et 1929, est le **principal centre d'expédition par voie de chemin de fer de bois de sciage** en Abitibi. Le bâtiment patrimonial qui demeure un des témoins les plus importants de cette période est le **Manoir Bordeleau** situé sur la rue Principale. Il est édifié en **1921** et son **architecture victorienne éclectique** avec sa décoration opulente et ses détails d'ébénisterie multiples sont représentatifs du style déjà bien en place dans les villages du Québec depuis 40 ans. Une autre demeure bourgeoise est construite sur la 3^e Avenue Est à l'angle de la 2^e Rue Est en 1927 (achevée en mars 1928) et elle deviendra la maison Perron, dont le style Queen Anne tardif révèle la présence d'une élite industrielle de l'époque⁵. Cette maison sera démolie en 2008.

Durant cette période de développement, le **poste de traite de fourrure** de La Sarre est important car celui du lac Abitibi vient d'être fermé en **1921** et les Algonquins se rabattent sur le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson de La Sarre situé sur la rue du Bord-de-l'Eau. Les traces en sont aujourd'hui inexistantes car il n'y a plus de comptoir. Le magasin général Bordeleau a été construit à proximité ou sur le même site en 1927 (à valider), à l'intersection de la rue Principale, en face du Manoir Bordeleau. Dans les années 1940, le bâtiment du magasin général sera converti en cinéma. Il existe des photographies reliées à ce lieu patrimonial majeur aux archives de la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre.

Il semble à première vue étonnant qu'un poste de traite ait été à proximité d'un manoir à l'architecture éclectique, mais cela fait partie de la **spécificité architecturale « anachronique »** propre à La Sarre d'avoir ainsi des mélanges de styles sur une même période. Un autre exemple de cette particularité est la une maison **néorenaissance italienne** érigée par l'avocat Lucien Pinard en 1924 au coin de la 7^e Avenue Ouest et de la rue Principale, alors que ce style est originellement caractéristique de la période 1880-1910.

⁵ Bizier, Hélène-Andrée, *Les fils de la forêt*, Libre Expression, 1989, Montréal, p. 121.

Cette maison sera achetée, dans les années 1940, par le docteur Rheault, un autre personnage marquant de l'histoire de La Sarre.

Au sujet du **patrimoine institutionnel**, alors que les Soeurs de l'Assomption avaient pris en charge l'éducation dès 1920, le bâtiment d'origine, soit le couvent n'existe plus. Par contre, bien que les bâtiments aient été laïcisés, le nom relié à la communauté religieuse a été préservé. Ainsi, l'**Académie de l'Assomption** construite en 1955, sur la **5^e Avenue** porte le nom des religieuses éducatrices du début de la colonisation.

Dans le cas du **patrimoine religieux**, la paroisse Saint-André possède un rayonnement fabuleux par l'**architecture néoromane** de la deuxième église édifiée en 1926 et dont le style est un peu tardif, quoique cadrant encore bien avec ce premier quart du 20^e siècle⁶. Le presbytère est tout à fait représentatif de l'architecture de l'époque, soit de style **Four Squares**. Notons que l'aménagement paysager de l'époque symbolisait tout à fait l'aspect prestigieux des bâtiments. Une photo à cet effet le confirme (voir l'illustration de La Sarre en 1945 in GOURD, Benoît, *Histoire en bref l'Abitibi-Témiscamingue*, IQRC, 2007, p. 102).

2.3 PERIODE 1929-1939

Malgré la grande dépression de 1929 qui provoque une onde de choc mondiale, on tente de poursuivre la colonisation du grand territoire qu'est l'Abitibi-Témiscamingue. Bien qu'on ait diminué le budget du ministère de la Colonisation de 25 % entre 1930 et 1933, des plans de colonisations sont tout de même adoptés successivement, les plans Gordon (1932, fédéral) et Vautrin (1934, provincial).

On fournit alors de l'aide à l'agriculteur-colon et on lui apprend les techniques de culture et le drainage des sols. Les grains de semence sont acheminés par le train, tout comme les animaux destinés à grossir les troupeaux. Les valeurs agricoles de l'Abitibi dépassent alors celles du Témiscamingue. On met en place également des nouveaux chemins de pénétration et on aide à la construction des habitations. Mentionnons que l'inventaire de La Sarre n'a pas révélé de bâtiments de ferme construits à cette époque. En 1936, on instaure le système des dispensaires de colonie qui offre des services médicaux en milieu rural. Malheureusement, il n'existe pas non plus de trace d'un tel dispensaire à La Sarre.

On met ensuite en marche le plan Rogers-Auger entre 1937 et 1941. Le nombre de fermes triple alors. À La Sarre, un site agricole pourrait être le témoin de cette autre étape de colonisation agricole. Toutefois, il faut demeurer prudent, car les plans Gordon, Vautrin et Rogers-Auger ont surtout été adoptés pour les paroisses rurales plus éloignées du chemin de fer. Néanmoins, la **grange au fenil dans la toiture et la demeure Arts et Métiers du**

⁶ La première église a brûlé le 3 avril 1926. La perte n'était pas entièrement couverte par l'assurance, mais il a été possible de reconstruire la magnifique église sans imposer de lourdes dettes aux générations futures. Source : Comité du livre souvenir, *La Sarre 1967*, p. 106.

chemin 8^e-9^e Rang, édifiées en 1940, pourraient être des très bons exemples dont la valeur patrimoniale est A+.

Du côté de l'élite et des personnages principaux, les agronomes, qui arrivent en Abitibi dans le sillage des interventions de l'abbé Charles Minette (1926), ne sont pas encore établis à La Sarre. L'**agronome Fafard** possède une maison à La Sarre seulement à compter de 1960. La demeure est de style **néoquébécois** et permet d'accueillir une famille nombreuse. Apparaît par contre la maison de Raymond Chevalier en 1928, qui deviendra la **maison de style Régency (de la Banque de Commerce) sur la rue du Bord-de-l'Eau**. Ce quartier s'embourgeoise offrant une perspective sur la rivière d'où l'on aperçoit l'église et le presbytère.

2.4 PERIODE 1939-1949

Cette période en est une de relance forestière. On tente de retenir les travailleurs forestiers qui manquent de travail. Le bois coupé est drainé vers l'extérieur et les travailleurs réclament alors une papeterie dans la région. Les constructions en milieu urbain qui correspondent à cette époque dans l'inventaire sont reliées principalement à des **styles locaux** tels que des auvents asymétriques sur la 2^e Avenue. Le magasin général à l'angle de la rue Principale aurait pu alors être transformé en cinéma.

Du côté rural, c'est une période où la mécanisation et l'électrification rurale sont importantes. Ce sera une période de motocolonisation. D'importants tracteurs peuvent être utilisés sur plusieurs fermes. On peut aussi cultiver la terre sur une plus grande étendue. Les fermes s'agrandissent. On met en place le plan Bégin qui permet le crédit pour l'achat des animaux et on augmente la taille des troupeaux. En même temps, on rationalise les lieux de transformation. La beurrerie de La Sarre ferme en 1945 au profit de celle de Macamic. Malgré tout, les cultivateurs travaillent dans les scieries pour subvenir à leurs besoins. Quatre fermes de l'Inventaire révèlent des constructions reliées à ces années, et ce, sur presque tous les rangs sauf le rang 10-1 et la route 111.

2.5 PERIODE 1949-1959

La Sarre s'impose comme grand centre forestier. Du bois est acheminé en provenance des nouveaux villages desservis par les nouveaux chemins du côté nord de la ville, tels Villebois, Beaucanton et Val-Paradis. Cela permet à La Sarre de contrer le problème d'approvisionnement commençant à se faire sentir.

La famille Perron devient en quelque sorte le pivot du moteur industriel de la ville à compter de 1956. **Henri Perron**, qui avait une scierie à Val-Paradis, rachète une scierie à La Sarre. Avec ses fils, il développe une usine de contreplaqué. Ils deviennent chefs de file de l'élite de La Sarre. Michel Perron construit une maison (parfois désignée comme le château), qui n'est pas incluse dans le présent inventaire, derrière l'usine, entre la 12^e Avenue Est et la 9^e Avenue Est. Tout près, une écurie sera construite en 1957⁷, qui elle a été intégrée à l'inventaire par son caractère équestre.

Des maisons contemporaines bourgeoises apparaissent sur la 2^e Avenue Est selon un style d'avant-garde inspiré par **l'architecte américain, Frank Lloyd Wright**.

En 1956, un **hôpital** de bonne taille est construit à La Sarre, celui de Saint-François-d'Assise, afin de desservir la population qui augmente. L'hôpital est de style Art déco adapté selon **Ernest Cormier, architecte québécois de renom**. Le bâtiment est fort représentatif de l'époque, car l'architecte montréalais avait déjà construit l'Université de Montréal et son style Art déco contemporain était déjà empreint dans l'architecture institutionnelle.

Dans la foulée de la décennie antérieure, plusieurs maisons d'architecture domestique seront alors construites selon des **styles locaux**, soit avec des toits ou des auvents asymétriques.

En terme institutionnel, la présence des **Clercs de Saint-Viateur**, arrivés en 1935, se concrétise dans l'architecture, avec l'édification du **collège Saint-André** en 1950⁸.

2.6 PERIODE 1959-1969 -1979

Les chantiers coopératifs tentent une relance de l'activité forestière en 1960. De nouvelles mines de cuivre et de zinc s'ouvrent au nord de La Sarre telle que celle de Joutel. En 1967, un important projet apparaît, celui de **l'Ordre des conquérants du Nord**, mis en place à l'instigation de gens de la Chambre de commerce de La Sarre, particulièrement du notaire Dominique Godbout et du commerçant Gérald Buissière, afin de démarrer une route vers la

⁷ La date vient de la consultation du rôle d'évaluation de La Sarre 1956-1957-1958.

⁸ La date de 1950 vient du livre du Comité du livre souvenir, *La Sarre 1967, 1923*.

baie James. La Sarre développe son secteur d'activités commerciales. Dans plusieurs villes du Québec, on assiste à des destructions massives des rues principales d'origine au profit des centres commerciaux et La Sarre n'y échappe pas. En effet, hormis, le 298, rue Principale, il n'y a qu'un bâtiment de la section commerciale qui a été répertorié dans l'inventaire, les autres bâtiments d'origine de la rue Principale ayant été démolis ou transformés au point de perdre leur valeur patrimoniale.

On met aussi en place un nouveau plan de réaménagement du territoire permettant une nouvelle vocation agricole en Abitibi. Entre 1961 et 1991, le nombre de fermes a diminué radicalement passant de 5 229 à 1 071. Durant la mise en place de ce plan, un ouragan survient en **1963** emportant le toit de nombreuses granges. Celles qui seront reconstruites le seront presque toutes avec le même type de toit, le **toit en carène**, qui évoque la coque d'un navire. Ces toits de grange se retrouvent en bordure du chemin des **6^e-et-7^e Rang et de la route 111**.

La famille Perron acquiert des usines de sciages en Ontario dans les années 1960. Elle s'associe avec la papetière Donohue en 1979. En 1989, elle vend ses usines à **Mc Laren**, une filiale de Foresterie Noranda.

Un sommet de population à La Sarre est atteint, car la ville bénéficie du dépeuplement de plusieurs paroisses rurales et plusieurs anciens résidents de ces paroisses déménagent à La Sarre. La ville compte 8 861 habitants en 1981, plus du double des 3 987 habitants de 1951.

Les bâtiments institutionnels se mettent en place et l'**école polyvalente de la Cité étudiante Polyno** est construite en **1967** sur la rue Principale selon un modèle d'**architecture moderne** fort bien exécuté et représentatif.

L'architecture moderne apparaît également dans le mouvement des années d'abondance. En 1980, les bureaux de Normick-Perron sont alors édifiés face à l'usine dans un **style Frank Lloyd Wright**.

2.7 PERIODE 1979-1989-1999

Les années 1990 marquent l'apogée de l'industrie forestière.

On assiste à la création des MRC et La Sarre est le chef-lieu de la MRC d'Abitibi-Ouest. La Sarre profite de la population qui a augmenté grâce à la relance économique. Elle utilise ses atouts de diversification dans l'économie pour combattre le dépeuplement.

2.8 PERIODE 1999-2008

À compter de 2005, la surexploitation de la ressource forestière est mise en évidence et l'on remet en question le système d'attribution des bois des forêts publiques (contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier) mis en place en 1987.

En 2006, l'Abitibi-Ouest devient la région la plus touchée des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue par la baisse soudaine de sa population. Une relance culturelle et un développement touristique sont mis de l'avant notamment par le spectacle le **Paradis du Nord**. On utilise alors le bâtiment patrimonial des **écuries Perron** en le recyclant en lieu de remisage de décor.

Le présent inventaire, espérons-le, pourra être partie prenante de cette relance culturelle et apportera des connaissances patrimoniales qui sèmeront la sensibilisation à la protection de l'architecture et à sa mise en valeur.

3. LES RESULTATS DE L'INVENTAIRE

3.1 METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

L'étude d'ensemble et l'inventaire du patrimoine bâti ont été réalisés en deux étapes, l'une d'inventaire et l'autre d'analyse. Les résultats de l'inventaire sont présentés sous la forme d'une fiche par bâtiment évalué. Les analyses faites à partir de cet inventaire sont l'objet du présent document.

L'inventaire a débuté par une visite sur le terrain réalisé avec la participation de membres de la SHPRLS, visite qui a porté sur tous les chemins de rang et toutes les rues du secteur urbain à l'exception de certaines rues des quartiers plus récents. Il s'en est suivi la production des fiches d'inventaire qui ont été informatisées à l'aide du logiciel de base de données File Maker Pro. La version préliminaire des fiches a été transmise à la SHPRLS aux fins de validation et pour compléter certaines informations. Diverses recherches ont été nécessaires à cette étape, surtout de nature historique, notamment afin d'établir les dates de construction. L'analyse a par la suite été mise en route et la voici donc achevée.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que l'inventaire comprenait 45 bâtiments, mais que l'un d'entre eux, la maison Perron, a été démoli avant la finalisation du présent document. Cette maison construite en 1927-1928 au 169 de la 3^e Avenue Est était de style Queen Anne tardif.

Critères d'évaluation des bâtiments

La sélection des 44 bâtiments et de deux ensembles résidentiels inventoriés et leur évaluation ont été faites en utilisant des critères généralement reconnus par les spécialistes dans ce domaine. Ainsi, un bâtiment d'intérêt patrimonial est un bâtiment qui rencontre les cinq caractéristiques suivantes de manière plus ou moins importante :

- > Il a une certaine ancienneté (sauf exception).

Ce critère fait référence à l'importance de l'ancienneté : un bâtiment ayant été construit au 19^e siècle, s'il y en avait à La Sarre, aurait une grande valeur habituellement, mais il ne devrait pas avoir été altéré de manière irrévocable. Un bâtiment édifié à la fin du 20^e siècle sera plus susceptible de présenter une valeur patrimoniale si son style est exceptionnel. Ce critère compte pour 10 % de l'évaluation totale.

- > Il est reconnu localement ou nationalement comme un bâtiment d'intérêt patrimonial.

Ce critère permet de mettre en évidence l'aspect documentaire de la valeur patrimoniale et de mettre en évidence le contexte historique spécifique lié au bâtiment. L'évaluation est aussi de 10 %.

- > Il reflète des éléments significatifs du passé de la ville (ville forestière et agricole, importance des institutions et des communautés religieuses...) et représente un style architectural ayant une certaine diffusion sur le territoire de la ville.

Ce critère est le plus important. Il est la valeur intrinsèque et compte pour 40 % de l'évaluation totale. Il comprend certaines particularités qui concernent la valeur documentaire, soit l'histoire de la région, mais il illustre le contexte architectural en mettant aussi en scène les styles de l'époque et leur interprétation exécutée de manière particulière ou répandue dans la région.

- > Il se distingue par la conservation des caractéristiques d'origine.

Il s'agit de la valeur d'authenticité et de la valeur d'état physique, qui ensemble forment 30 % de la valeur totale d'évaluation. Si le bâtiment a conservé ses éléments d'origine, il peut avoir été bien ou mal entretenu. Il peut aussi avoir été rénové avec des matériaux contemporains et donc avoir un très bon état physique, mais avoir perdu de son authenticité.

- > Il entre dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : résidentiel, commercial, religieux, institutionnel, industriel, forestier, agricole.

Il s'agit de la valeur d'environnement qui clôt l'évaluation avec 10 % et qui permet de situer le bâtiment et de savoir si son environnement est intéressant au non, si le paysage permet de mettre en valeur le bâtiment ou si au contraire il nuit à la valorisation.

3.2 BATIMENTS INVENTORIES

Les fiches d'inventaire ont été produites pour 44 bâtiments et deux ensembles résidentiels d'intérêt patrimonial. Ces bâtiments possèdent suffisamment d'éléments patrimoniaux et sont représentatifs d'un style architectural qui a souvent une certaine diffusion sur le territoire de la ville. Les bâtiments auxquels des changements apportés sont trop importants, diluant le style, n'ont pas été évalués. Une version préliminaire de ces fiches a été produite en format papier. Les fiches finales sont en format électronique. Elles sont montées à l'aide du logiciel de base de données FileMaker Pro (version 5.5, extension fp5). Chaque fiche comprend au moins une photographie du bâtiment et, pour certaines, une ou plus d'une photographie d'époque fournie par la SHPRLS. La liste des bâtiments inventoriés apparaît à l'annexe 1.

3.2.1 Répartition géographique

La localisation des bâtiments inventoriés apparaît à l'annexe 3 sur deux cartes, l'une du milieu urbanisé et l'autre du milieu rural. Le tableau qui suit donne la répartition géographique des bâtiments inventoriés.

Tableau 1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES BATIMENTS INVENTORIES

Cote d'évaluation patrimoniale	Nombre de bâtiments inventoriés		
	Urbain	Rural	Total
A+	1	1	2
A	9	1	10
A-	1	0	1
B+	7	4	12
B	7	5	13
B-	3	1	4
C	3	1	4
TOTAL	31	13	44

Aux 44 bâtiments inventoriés s'ajoutent deux ensembles résidentiels, celui de la rue du Bord-de-l'Eau (cote B+) et celui de la 3^e Avenue Est (cote B).

Deux bâtiments (en fait, ce sont deux ensembles de deux bâtiments) ont obtenu la plus haute cote d'évaluation patrimoniale, soit la cote « A+ » : l'église et le presbytère de la paroisse Saint-André et la grange à fenil et la maison du chemin des 8^e-et-9^e Rang.



L'église de style Néoroman et le presbytère de style Four Squares de la paroisse Saint-André ont des qualités architecturales et paysagères remarquables.



La maison de style mixte Four squares / Craftman bungalow et la grange à fenil dans le toit mansardé forment un ensemble rural d'un grand intérêt patrimonial.

Voici la liste des 12 bâtiments ayant obtenu la cote A.

- Église et presbytère de la paroisse Saint-André
- Grange à fenil dans le toit mansardé et maison Four Squares – Craftsman
- Manoir Bordeleau, de style éclectique, 1921
- Maison du Dr Rheault, de style Néorenaissance italienne, 1924
- Maison de style Régency, 1930
- Maison à revêtement d'enduit « de petites roches », 1952
- Maison Pinard-Rheault (Gîte Chez Gustave)
- Académie de l'Assomption, 1955
- Hôpital Saint-François-d'Assise, 1956
- Bungalow de style Frank Lloyd Wright
- Bureaux de Normick Perron, style Frank Lloyd Wright
- Maison Lavigne, de style néoclassique
- Ensemble maison-grange à toit à la Mansart

3.2.2 Années de construction

Les années de construction des 44 bâtiments inventoriés sont assez échelonnées entre 1917 et 2001 (tableau 2), le bâtiment le plus ancien étant le presbytère. L'image patrimoniale de la ville et de la campagne reflète en majorité l'architecture des années 1930-1960, période qui est rarement celle des représentations patrimoniales au Québec, car l'Abitibi-Ouest est une région dont l'histoire est récente. Éloignée des grands centres par la distance et la forêt, La Sarre voit souvent ses styles apparaître tardivement. La date de construction du bâtiment n'est donc pas toujours en lien avec la période où le style était alors en vogue, principalement pour la première partie du développement. En dépit de cette particularité, la qualité architecturale et la bonne exécution n'en ont pas été touchées.

Les dates du tableau qui suit ont été fournies par la Ville de La Sarre à partir de son rôle d'évaluation de 2008. Des recherches effectuées par la SHPRLS ont conduit à revoir certaines dates à partir d'autres sources historiques. Dans quelques cas, la date n'est pas connue ou est approximative. Pour certaines granges, les dates du rôle sont plus récentes que la réalité et n'ont pas été reproduites.

Tableau 2 ANNEE DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS INVENTORIES

Année de construction	Nombre de bâtiments inventoriés		
	Urbain	Rural	Total
Avant 1930	7	0	7
1930-1939	4	1	5
1940-1949	2	3	5
1950-1959	10	4	14
1960 et plus récente	8	2	10
Inconnue	0	3	3
TOTAL	31	13	44

3.2.3 Fonction d'origine des bâtiments

La plupart des bâtiments sont identifiés selon leur fonction d'origine. Les bâtiments résidentiels sont bien représentés, mais il n'y en a aucun de villégiature. Les bâtiments religieux et institutionnels le sont également en grand nombre étonnamment grâce leurs qualités architecturales (valeur intrinsèque). Cependant, les bâtiments commerciaux sont peu représentés et l'on ne retrouve aucun bâtiment industriel. Les granges sont nombreuses et reflètent l'importance de l'agriculture. On ne retrouve aucun bâtiment forestier, un camp forestier, par exemple, malgré l'importance de l'industrie forestière.

Tableau 3 FONCTION D'ORIGINE DES BATIMENTS INVENTORIES

Fonction d'origine	Nombre de bâtiments inventoriés		
	Urbain	Rural ⁽¹⁾	Total
Résidentielle	20	3	23
Institutionnelle, religieuse, communautaire	7	0	7
Commerciale, bureaux	4	0	4
Agricole	0	13	13
TOTAL	31	13	44

(1): Trois ensembles résidence-grange sont inventoriés en milieu rural et apparaissent à la fois dans la fonction agricole et dans la fonction résidentielle.

3.3 STYLES ARCHITECTURAUX DES BATIMENTS INVENTORIES

L'inventaire couvre près d'une vingtaine de styles architecturaux ou catégories architecturales en milieu urbain. En milieu rural, les granges répertoriées ont été classées en sept catégories.

Les styles que l'on retrouve à La Sarre sont classés sous quatre groupes. Un premier groupe correspond à des bâtiments représentatifs de styles architecturaux. Un second est identifié par la fonction institutionnelle. Un troisième correspond à des styles locaux identifiés à La Sarre. Enfin, le quatrième est défini selon l'architecture spécifique des granges, reflétant une diversité d'éléments d'architecture. Le tableau qui suit met en relief ces groupements.

Tableau 4 STYLE ARCHITECTURAL DES BATIMENTS INVENTORIES

Styles en général	Styles institutionnels	Styles locaux	Grange / écurie
Néoquébécois	Néoroman	Pan asymétrique	Toit à la Mansart
Néoclassique-québécois	Néoclassique-institutionnel	Maison à pignon ou à croupe	Toit interrompu Toit asymétrique
Four Squares	International (Ernest Cormier)		Toit à fenil
Craftman bungalow			Toit en carène
Boomtown	Art-déco institutionnel (Ernest Cormier)		Toit à deux versants
Néorenaissance Italienne			Rural équestre
Regency	Moderne institutionnel		
Néoclassique contemporain			
Style Frank Lloyd Wright			
Éclectique			
Bois rond			

3.4 DESCRIPTION DES STYLES REPRESENTES

3.4.1 Maison Néoquébécoise

La maison Néoquébécoise se définit par son carré principal implanté de manière barlong (le côté le plus long face au chemin) percé d'une porte principale et de fenêtres disposées de façon asymétrique ou symétrique. Le toit possède deux versants d'où émergent des lucarnes, généralement à pignon. La construction de ce style débuta au préalable dès la fin du 19^e siècle et se répandit rapidement à travers le Québec. Au milieu du 20^e siècle, il y eut un regain pour ce style de maison, mais adapté selon le confort moderne. À La Sarre, le meilleur exemple est celui de la maison de l'agronome Fafard.



Maison Néoquébécoise :
maison de l'agronome Fafard,
35, 5^e Avenue Ouest,
1960

3.4.2 Style néoclassique québécois

La demeure de style néoclassique de type québécois se caractérise par le plan en barlong en façade (le côté le plus long face à la rue) et par des ouvertures habituellement disposées de façon symétrique. Les pilastres corniers à chapiteau dorique (moulure horizontale sobre) et la présence de planches de rive sous la corniche sont des parties intégrantes du décor d'architecture qui peut accentuer le style. Enfin, les auvents à fronton-pignon à même la pente de toit sont des éléments néoclassiques additionnels. L'apparition de ce style survint dès le début du 19^e siècle et il perdure depuis. Comme son nom l'indique, c'est un style indémodable. En Abitibi, le style survint dès le début de la colonisation et s'adapta assez bien à la fois à l'architecture rurale et à l'architecture villageoise.



Style néoclassique québécois : 40, 7^e Avenue Ouest (1940) et 1480, 6^e-et-7^e Rang (1950)

3.4.3 Maison Four Squares

La maison Four Squares offre un volume à la verticale, muni d'un toit en pavillon, soit à quatre versants. Les ouvertures sont dégarnies des couronnements surélevés, car on privilégie les linteaux droits ou en arc segmentaire. Elles peuvent conserver le rythme des fenêtres jumelées. De grandes galeries entourent la demeure et servent aussi d'accès aux appartements, divisant le corps de bâtiment. À La Sarre, la maison Four Squares est à la fois identifiée en milieu rural et en milieu urbain. Le style Four Squares du presbytère détient les détails d'architecture fortement représentatifs des presbytères tels que la grande galerie à colonnes jumelées, créant un effet de prestige et de respect. Soulignons les lucarnes en carène (forme de la coque d'un navire) qui sont uniques et élégantes.



Maison Four Squares :
presbytère de la paroisse Saint-André, 1917

3.4.4 Maison à croupe ou à pignon sur rue

La maison à croupe est un type de demeure dont la forme du toit possède des croupes, c'est-à-dire des petits versants de toit qui réunissent des pans de toit allongés, habituellement sur deux versants. Le corps de bâtiment sur lequel repose le toit à croupe est habituellement monobloc. La période d'apparition se situe entre les débuts du développement de la région

et 1950. Les maisons à croupe se retrouvent autant en milieu urbain que rural. Ce type architectural est aussi fréquent dans plusieurs municipalités du Québec.



Maison villageoise à pignon ou à croupe sur rue,
ensemble du Bord-de-l'Eau Ouest et ensemble de la 3^e Avenue Est



52, 6^e Avenue



66, 12^e Avenue

3.4.5 Maison à pan asymétrique

La maison se particularise par son porche à toit à pans asymétriques dont le pan le plus long est aussi légèrement convexe, lui conférant un style plus romantique. Le parement d'enduit de « petites roches » est aussi particulier, car peu fréquent à La Sarre alors qu'il est typique de la ville voisine de Rouyn-Noranda pour les maisons construites dans les années 1930-1950. Ainsi, en façade, même si le toit du porche possède un pan plus important d'un côté que de l'autre, l'équilibre se rétablit par le triplet de fenêtres dont l'ouverture est plus grande du côté du pan le plus court.



Maison à pan asymétrique
64, 2^e Avenue Est
1952

3.4.6 Maison Craftman bungalow

Au premier abord, on pourrait donner le titre de maison à mur-pignon à ce genre de demeure, puisqu'elle possède souvent un double mur-pignon sur rue. Cependant, des éléments d'architecture la rattachent au style **Craftman bungalow**, dont entre autres les **colonnes de la galerie en fût**. Parfois, on retrouve de multiples pignons à diversité bien dosée, des lucarnes à pignon et des lucarnes rampantes. Ces dernières sont parfois prédominantes. Les auvents à consoles sont d'autres éléments qui caractérisent ce style. Ce style canadien a été propagé par le gouvernement fédéral dans les années 1920.



Maison Craftman bungalow
54, 6^e Avenue Est
1955

3.4.7 Maison Néorenaissance italienne

Arrivé dès 1880 au Québec, ce style se popularise dans les milieux villageois permettant d'embourgeoiser la maison Boomtown. Cette dernière possède un volume massif, mais peu ornementé alors que la maison Néorenaissance italienne a des appareils « enrobant » le bâtiment. Entre autres, la corniche surbaissée se retrouve dans l'interprétation du style. De même, le balcon à l'étage couvert d'un fronton-pignon et surmonté d'un porte-drapeau, les balustres tournés des galeries et les chaînages d'angle créant un parement de brique bichromique sont des atouts typiques de ce style.



Maison Néorenaissance italienne
du Docteur Rheault
7, 7^e Avenue Ouest
1924

3.4.8 Style Boomtown

Le style Boomtown tardif demeure représentatif des bâtiments commerciaux et de certaines salles de cinéma des années 1940-1950 notamment par son entrée centrale avec vitrine à ouverture en arc segmentaire. Également, l'entrée dans-oeuvre au rez-de-chaussée avec vitrines commerciales est typique de ces établissements.



Style Boomtown
Magasin général Donat Bordeleau
(aujourd'hui cinéma)
280, Principale
1927 (à valider)

3.4.9 Maison Regency

Ce style se caractérise par le toit à quatre versants, un corps de bâtiment assez bas et une galerie imposante. Les détails d'architecture tels des pans découpés en triangle et imposte en arc plein-cintre apportent de l'élégance à la demeure. Ces maisons sont souvent construites en bordure d'eau car elles étaient à l'origine des résidences de bord de mer.



Style Regency
Maison de style Régency
228, avenue du Bord-de-l'Eau Ouest
1930

3.4.10 Maison Néoclassique contemporain

Le style associé au néoclassicisme s'identifie par la corniche en fronton-pignon qui est un élément néoclassique. Le porche ouvert avec fronton-pignon en carène, la brique avec chaînage d'angle bichromique, la corniche du fronton-pignon avec planche de rive interrompue par un pignon et le damier de brique en losange au-dessus du porche sont là des éléments de décor néoclassique, mais avec des matériaux apportant un aspect plus moderne.



Style néoclassique contemporain
Maison Lavigne
187, rue Principale
Début des années 1920, agrandie par la suite

3.4.11 Style Frank Lloyd Wright

Le style Frank Lloyd Wright permet de mettre en valeur, le profilé des bâtiments rectangulaires. Ce style était avangardiste à l'époque où Wright l'avait imaginé et dessiné dans les années 1930. Il s'est répandu, par contre, surtout dans les années 1950. Il exprimait alors tout le caractère confortable du bungalow d'un seul étage découpé par des lignes horizontales, verticales et obliques marquant ainsi le contexte du modernisme architectural de l'époque. Le toit à pente faible parfois avec semi-croupe dans les pignons apporte un autre effet de lignes horizontale et oblique à la fois. L'entrée principale discrète donne toute la place au corps de bâtiment.

Le style d'architecture moderne préconisé par l'architecte Frank Lloyd Wright de Chicago tend à insérer l'architecture dans la nature de manière très organique. Entre autres, la pierre des champs apporte un élément naturel architectural se mariant bien avec les éléments naturels. Le groupement de fenêtres hautes permet de faire entrer la lumière tout en offrant la vue paysagère horizontale.



Bungalow de style Frank Lloyd Wright
109, 2^e Avenue Est, 1956



Bureaux de Normick Perron, de style
Frank Lloyd Wright, 210, 9^e Avenue Est, 1980

3.4.12 Style Éclectique

Le style architectural Éclectique possède souvent des atouts que l'on peut qualifier de victoriens, car il profite de ce vocabulaire architectural élaboré du 19^e siècle pour exister. Il tend aussi vers le Boomtown avec une façade postiche et un parapet en couronnement doublé d'une tourelle à angle.



Style éclectique
Manoir Bordeleau
281, rue Principale
1921

3.4.13 Ensembles résidentiels

Ces deux ensembles résidentiels ont été choisis pour illustrer la perspective architecturale offerte à partir de la rue. Ces ensembles apportent une homogénéité volumétrique qu'il faut préserver. Les toits à croupe et à pignon, les auvents et les porches en saillies sont des formes architecturales patrimoniales remarquables.



Ensemble résidentiel
de la 3^e Avenue Est



Ensemble résidentiel
de l'avenue du Bord-de-
l'Eau Ouest

ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

3.4.14 Style Néoroman

Le style néoroman est utilisé à la toute fin du 19^e siècle et se raffine dans le premier quart du 20^e siècle. Il permet de symboliser la portée religieuse et la piété d'une manière à la fois ampoulée et réconfortante. Le style néoroman possède des ouvertures en arc plein-cintre et un corps central en saillie. Ce dernier est souvent muni de retraite talutée et surmontée de fenêtres hautes jumelées et d'oculus dans le beffroi. Le clocher culmine foisonnant de pinacles et d'armotissements.



Style Néoroman
Église de la paroisse Saint-André
230, rue Principale
1927

3.4.15 Style Néoclassique-institutionnel

Le style néoclassique-institutionnel des années 1940-1950 est un simple rectangle avec un corps de bâtiment central en saillie. Les fondations en pierres équarries à appareil régulier procurent un aspect de solidité. Les bâtiments institutionnels néoclassiques des années 1950 se particularisent par le rythme régulier des ouvertures disposées de chaque côté du corps de bâtiment central en saillie.



Style néoclassique institutionnel
Collège Saint-André
50, 1^{ère} Avenue Est
1940

3.4.16 Style International-Ernest Cormier

Après la Deuxième Guerre mondiale, un vent de modernisme entre en scène en architecture occidentale. Les architectes européens et nord-américains ont de nombreux échanges et une avant-garde stylistique se crée pour porter un nom à-propos, soit le style International. L'utilisation du béton est la première source d'exploration architecturale et les volumes cubiques disposés en plusieurs saillies ou à l'horizontale se prêtent bien à cette nouvelle recherche esthétique. Des architectes québécois se réapproprient le style international, tel Ernest Cormier, et créent leur propre style. Cormier utilise plutôt la brique claire ou marron et il apporte une chaleur aux bâtiments publics grâce aux ouvertures principales munies de portes en bois massif. À La Sarre, on construit l'Académie de l'Assomption dans cet esprit.



Style International-Ernest Cormier, Académie de l'Assomption
24, 5^e Avenue Est, 1955

3.4.17 Art déco institutionnel (Ernest Cormier)

La section originale de l'hôpital est similaire à l'hôpital de Sorel construit par l'architecte Ernest Cormier entre 1940 et 1950, soit un important corps de bâtiment vertical central en saillie pourvue d'ailes latérales implantées en oblique.



Style Art déco institutionnel (Ernest Cormier)
Hôpital Saint-François-d'Assise
679, 2^e Rue Est
1956

3.4.18 Édifice moderne

Les expérimentations architecturales des années 1960 ont permis de réaliser des bâtiments d'architecture moderne où le béton était mis en valeur tant comme décor que comme élément structurant apparent. L'architecture moderne s'impose au niveau des bâtiments multifamiliaux et institutionnels. Les expérimentations se poursuivent avec des matériaux plus nobles tels le bois et l'acier, mais le béton conserve sa place structurante, particulièrement pour les bâtiments aux divisions avec des corps de bâtiments étendus. La polyvalente de La Sarre est un bon exemple de ces bâtiments s'inscrivant dans la lignée de l'architecture moderne.



Architecture moderne
Cité étudiante Polyno
500, rue Principale
1967

3.4.19 Granges à diverses toitures

La diversité des toitures de grange est la particularité du patrimoine architectural rural de La Sarre. Tel que soulevé en hypothèse de recherche dans la section présentant la note historique reliée au patrimoine bâti, peut-on penser que les petites scieries présentes à La Sarre dès le début du développement du territoire auraient permis cette diversité ? En

effet, deux granges possèdent la valeur d'ancienneté la plus importante dans l'inventaire effectué à La Sarre.

Voici la liste des toitures et leur date d'ancienneté

- Toit à la Mansart (1939-1947- 1956, date inconnue)
- Toit interrompu (date inconnue)
- Toit mansardé à porte-fenil (1940)
- Toit asymétrique (1950)
- Toit à deux versants (1940 ou avant)
- Toit en carène (1963)
- Rural équestre (1957 ou plus tard)

Exemples de toits de granges et d'une maison



Maison à toit à la Mansart, la grange de la même propriété ayant aussi un toit à la Mansart



16, chemin des 10^e –et–1^{er} Rang Ouest



Grange réaménagée
1171, chemin des 6^e-et-7^e Rang Est



Grange à toit en carène, ouragan de 1963
296, route 111 Ouest

3.5 CARACTERISATION ET LOCALISATION DES SECTEURS

Deux cartes en annexe, l'une pour le rural et l'autre pour l'urbain, localisent les bâtiments de l'inventaire.

3.5.1 Secteur rural

Le patrimoine rural possède des bâtiments répandus sur tout le territoire agricole. Sur le chemin des 6^e-et-7^e Rang, on retrouve les plus vieilles granges. La grange ayant la plus forte évaluation patrimoniale se retrouve sur le chemin des 8^e-et-9^e Rang, tout comme la grange à toit asymétrique. Les granges ayant survécu à l'ouragan de 1963 et ayant eu des nouvelles toitures construites en carènes sont situées sur chacun des chemins ruraux sauf le chemin des 4^e-et-5^e Rang. De même, pour les granges à la Mansart, elles sont réparties assez également sur le territoire.

Près de la grange à la Mansart édifée dans les années 1950 sur le chemin des 8^e-et-9^e Rang Ouest, on retrouve l'un des deux ponts couverts, soit le pont Leclerc. Sa charpente de bois disposée en croix de Saint-André lui confère un intérêt patrimonial important.

3.5.2 Secteur urbain

Dans le secteur urbain, la diversité des styles est liée à l'histoire des quartiers et à leur évolution. Ainsi, le secteur centre de la rue Principale accueille les styles Éclectique, Boomtown et Néorenaissance. Les styles Néoroman et Four Squares sont aussi présents. Une maison Four Squares se trouve en périphérie du centre car cette ancienne section rurale a été urbanisée et la maison édifée en 1925 était alors une maison rurale.

Les villas Regency et Néoclassique moderne, construites assez tôt, telles la maison de la Banque de Commerce et la maison Lavigne, sont plutôt au pourtour du noyau villageois, ce qui leur permet d'avoir plus d'aménagement paysager. De même, les bâtiments d'architecture contemporaine sont plus éloignés du centre dû à leur disposition à l'horizontale et aussi à leur construction postérieure au début du développement de la ville. Les bungalows des années 1950 sont sur la 2^e Avenue ; l'hôpital et l'école polyvalente sont également en périphérie du centre.

Les maisons de ville telles les maisons Néoclassique, Craftman Bungalow, à Pignon sur rue, à Pan asymétrique ou à Croupe sont réparties sur le territoire urbain de manière assez homogène.

Enfin, il existe **deux ensembles particuliers** qui ont été répertoriés dans l'inventaire. L'un se trouve sur le rue du Bord-de-l'Eau. Il s'agit d'un ensemble de maisons à croupe et à pignon sur rue dont la qualité paysagère et architecturale crée un ensemble urbain très harmonieux qu'il y aurait lieu de protéger. La rue décrivant un méandre met en valeur les

bâtiments dont la marge de recul se décale, permettant de voir en perspective les bâtiments. Leurs saillies et leurs volumes similaires créent un ensemble homogène.

Sur la 3^e Avenue Est se trouvent des maisons formant un tout par leurs volumes, toitures et saillies similaires. Cet ensemble ne possède cependant pas autant d'attrait paysager et donc de valeur d'opportunité, car il ne bénéficie pas de la présence de la rivière. De plus, la rue possède une trame droite et non courbe telle que le premier ensemble répertorié.

4. RECOMMANDATIONS

4.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

4.1.1 La poursuite de recherches historiques est primordiale

Il serait intéressant de poursuivre les recherches historiques pour bien situer les bâtiments dans leur contexte d'origine, de manière à enrichir la connaissance historique et patrimoniale de La Sarre. La Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre pourrait assumer un leadership dans les recherches, avec la collaboration de la Ville et d'autres partenaires. Elle pourrait chercher l'implication d'étudiants en histoire et en histoire de l'architecture. Voici des indications sur des recherches qui présentent un intérêt :

- Identifier des personnages bâtisseurs et décrire l'influence qu'ils ont exercée dans la construction jusqu'aux années 1950 : architectes, ingénieurs, entrepreneurs, artisans tels des maçons et autres.
- Poursuivre les recherches historiques sur les influences qui ont marqué les styles architecturaux locaux.
- Localiser les maisons ayant appartenu à l'élite intellectuelle, religieuse et commerçante de La Sarre et tenter de voir s'ils ont initié des styles.
- Dans le domaine religieux et institutionnel, recueillir des informations sur les plans d'architecture et sur les constructeurs de l'église, du presbytère, de l'hôpital et des écoles.
- Vérifier la date de construction de certains bâtiments, notamment à partir des archives, des anciens rôles d'évaluation et des permis de construction.
- Retracer des photographies d'époque illustrant des bâtiments de l'inventaire, notamment aux Archives nationales du Québec et dans les archives de la SHPRLS et les inclure aux fiches électroniques de l'inventaire. Il serait également opportun d'utiliser des photographies aériennes, dont certaines datent des années 1920.

4.1.2 Leadership de la Ville et de la SHPRLS, implication de partenaires

Deux organismes peuvent jouer un rôle clé dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti : la Ville de La Sarre et la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre. Ces deux organismes devraient convenir entre eux du rôle respectif de chacun et des modalités de leur collaboration. Ensemble, ils devraient chercher l'implication de partenaires comme, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, des bureaux d'architectes et d'architectes du paysage, la Commission scolaire du Lac-Abitibi (propriétaire de trois édifices de l'inventaire) et des autres intéressés.

4.1.3 Rechercher l'assentiment et l'implication des propriétaires concernés

La sauvegarde du patrimoine bâti passe d'abord par l'implication des propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial, qu'ils soient ou non répertoriés et inventoriés dans la présente étude. Leur intérêt et leur volonté sont de première importance. Diverses mesures réglementaires doivent également être mises en œuvre, mais il sera difficile de les appliquer sans l'assentiment de la plupart des propriétaires concernés. À cette fin, il faut d'abord sensibiliser ceux qui ne le sont pas déjà. Il faut aussi orienter leurs interventions notamment par des conseils judicieux de professionnels compétents dans le domaine et, dans certains cas, par des dispositions réglementaires.

4.2 RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SENSIBILISATION

- Que la Ville remette au propriétaire de chaque bâtiment évalué une copie de la fiche d'évaluation de son bâtiment et une lettre de présentation et de recommandations générales. La communication devrait chercher à susciter la fierté des propriétaires, les inciter à sauvegarder le caractère patrimonial de leur propriété et les rassurer sur les conséquences de cette reconnaissance en indiquant si des contraintes réglementaires s'appliqueront ou non comme suite à cette évaluation.
- Tenir une conférence de presse présentant les résultats de l'étude.
- Mettre les fiches de l'inventaire sur le site Internet de la Ville de La Sarre, avec un index de photos réduites et en utilisant un logiciel de base de données permettant l'interrogation selon divers critères (quartier, style architectural, fonction, année de construction, etc.).
- Tenir une chronique patrimoniale dans le journal local présentant chaque semaine l'un des 44 bâtiments inventoriés.
- Tenir un colloque sur le patrimoine bâti à La Sarre en y invitant notamment les propriétaires concernés. Le colloque serait notamment l'occasion de faire connaître les résultats de l'inventaire patrimonial et d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- Faire un montage de photos de l'inventaire et l'exposer dans un lieu public (aréna ou autre).
- Tenter un rapprochement avec la famille Perron pour monter une exposition sur la présence de la scierie.
- Concevoir un dépliant de mise en valeur de l'inventaire patrimonial mettant en évidence les détails architecturaux, les formes et les matériaux.

4.3 RECOMMANDATIONS DE SAUVEGARDE

La sauvegarde est d'abord l'affaire des propriétaires concernés. L'inventaire n'a pas pour but de faire croire à une éventuelle subvention. Ce serait un leurre puisque le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à qui revient cette possibilité d'action de protection, dispose de moyens limités pour supporter cette mesure de sauvegarde. Ce sont les propriétaires eux-mêmes qui font les choix d'entretien et de rénovation de leur bâtiment et qui assument la totalité ou l'essentiel des coûts. Il faut donc qu'ils soient sensibilisés à la valeur patrimoniale de leurs propriétés et qu'ils s'associent aux objectifs de sauvegarde. Il est évident que plusieurs propriétaires sont déjà sensibilisés et qu'ils seront fiers de s'associer aux objectifs de sauvegarde proposés par la Ville. La sensibilisation de la population en général est également susceptible d'avoir un impact sur les propriétaires eux-mêmes par l'influence des personnes avec qui ils sont en relation. La Ville peut aussi favoriser la sauvegarde par la réglementation relevant de sa compétence. Voici quelques recommandations en ce sens.

4.3.1 Citation de monument historique et création d'un site du patrimoine

Sur le plan réglementaire, la Loi sur les biens culturels donne aux municipalités des pouvoirs visant la sauvegarde du patrimoine bâti : celui de citation de monument historique et celui de la constitution d'un site du patrimoine.

La citation de monument historique convient bien à des sites individuels. Elle peut porter, par exemple, sur un bâtiment et sur le terrain qu'il occupe. Les sites suivants pourraient être l'objet d'une citation :

- l'hôpital Saint-François d'Assise (679, 2^e Rue Est)
- la maison Néorenaissance italienne (7, 7^e Avenue Ouest);
- la maison de style Régency, (228, avenue du Bord-de-l'Eau Ouest);
- la maison Lavigne (187, rue Principale);
- le Manoir Bordeleau (281, rue Principale);
- l'église et le presbytère de la paroisse Saint-André (230, rue Principale);
- la ferme au toit à la Mansart avec fenil et la maison Four Squares (du chemin des 8^e-et-9^e Rang.

La constitution d'un site du patrimoine est plus appropriée pour un secteur. Il faudrait établir si elle conviendrait mieux à l'église, au presbytère et au parc en bordure de la rivière du Sud.

La loi prévoit, pour un bâtiment qui est l'objet d'une citation de monument historique ou qui est inclus dans un site du patrimoine, qu'il ne peut y avoir démolition sans qu'un projet soit soumis en ce sens au conseil de la municipalité et sans que certaines conditions soient respectées. Le processus prévu par la loi permet alors aux intéressés de proposer des initiatives visant à éviter la démolition.

4.3.2 Règlement de P.I.I.A. pour les autres bâtiments et les ensembles

Un règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) peut constituer un bon moyen pour protéger les caractéristiques patrimoniales des bâtiments de l'inventaire qui ne seraient pas couverts par une citation de monument historique ou qui ne seraient pas constitués en site du patrimoine. Par ailleurs, les ensembles résidentiels de la rue du Bord-de-l'Eau et de la 5^e Avenue Est pourraient bénéficier d'un règlement de P.I.I.A., qui est un outil réglementaire approprié pour la sauvegarde des ensembles architecturaux. Lors de l'émission d'un permis de construction, un tel règlement exige du propriétaire qu'il produise et fasse approuver par le conseil, sur avis du comité consultatif d'urbanisme, un plan d'implantation et d'intégration architecturale rencontrant des objectifs et critères prévus au règlement.

Un règlement de P.I.I.A. ne confère toutefois pas de pouvoir particulier pour éviter la démolition d'un bâtiment. Pour cette raison, il peut être approprié qu'une municipalité adopte un règlement sur les démolitions qui, sans les interdire totalement, peut prévoir un processus permettant de chercher à les éviter dans certains cas.

4.3.3 Schéma d'aménagement, plan et règlements d'urbanisme

Le schéma d'aménagement en cours de révision devrait dorénavant inclure des objectifs touchant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti en s'inspirant du présent inventaire patrimonial. Les bâtiments les plus importants devraient être identifiés comme des sites d'intérêt patrimonial. Par la suite, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville de La Sarre devraient être revus en conséquence.

4.4 RECOMMANDATIONS DE MISE EN VALEUR

Les initiatives de mise en valeur du patrimoine bâti peuvent être multiples. Voici quelques propositions qui sont loin d'épuiser les possibilités.

4.4.1 Insertions par harmonie

Les insertions par harmonie sont recommandées afin d'éviter de créer de trop grandes ruptures architecturales comme c'est le cas par exemple pour le bâtiment de la petite enfance Bout d'chou. Notamment, dans ce quartier, les maisons à croupes et à pignons sur rue, tel l'ensemble résidentiel sur la 5^e Avenue, sont des styles recommandés dans l'hypothèse de constructions neuves. Dans un autre cas, sur la 2^e Avenue, une insertion par harmonie sera positive si elle s'inspire du style Frank Lloyd Wright.

La maison néoquébécoise est une maison dont le style polyvalent s'accommode dans les secteurs centres, en périphérie ou en milieu rural. Par contre, les styles Pignons sur rue et à croupe sont des modèles à insérer plutôt en milieu villageois.

4.4.2 Thématiques liées à l'histoire

Il serait intéressant de mettre en évidence le caractère relativement récent de la ville et de son architecture en comparaison à des maisons du sud du Québec construites au 19^e siècle. Entre autres, deux points majeurs sont particuliers à La Sarre : l'anachronisme des styles architecturaux par rapport à ce qui se faisait alors dans le sud du Québec et la qualité d'exécution des bâtiments institutionnels. À cet égard, les styles reliés à l'architecte Ernest Cormier soit Art déco et International sont recommandés.

4.4.3 S'inspirer de détails architecturaux caractéristiques de La Sarre

Les détails architecturaux contribuent à la valeur patrimoniale. Il est souhaitable de les conserver et les reproduire dans le cas d'insertions en milieu ancien. Certains de ces détails pourraient aussi être intégrés dans des développements nouveaux. Voici une liste de tels détails inventoriés.

Tableau 5 EXEMPLES DE DÉTAILS ARCHITECTURAUX

Détail architectural	Bon exemple
Grange à toit mansardé à porte-fenil	738, chemin Rang 8-9
Porte coulissante au lieu de porte de garage	1450, chemin Rang 6-7
Portique Ernest Cormier	Académie de l'Assomption
Lucarne-attique	Maison Verrette, 52, 6 ^e Avenue Ouest
Lucarne en carène	Presbytère de la paroisse Saint-André
Fenêtre à guillotine et colonne en fût	54, 6 ^e Avenue
Auvent à pan asymétrique	64, 2 ^e Avenue Est

4.4.4 Circuits patrimoniaux

Deux circuits patrimoniaux pourraient être proposés par deux brochures, l'une pour le milieu rural et l'autre pour le milieu urbain, mettant l'accent sur la diversité des styles à La Sarre et également sur la qualité des bâtiments institutionnels. Ces brochures devraient localiser les bâtiments du présent inventaire et identifier quelques-unes de leurs caractéristiques. Il est à noter que la sensibilisation au patrimoine s'avère très efficace auprès des propriétaires lorsque leurs bâtiments font partie d'un circuit patrimonial.

La Ville pourrait proposer à chaque propriétaire d'installer une plaque sur son bâtiment, indiquant qu'il possède un intérêt patrimonial. Cette mesure irait bien de pair avec celle des circuits patrimoniaux. La plaque pourrait être identique pour tous les bâtiments ou spécifique à chacun.

Si les moyens le permettaient, de petits panneaux d'interprétation pourraient être installés devant certains bâtiments, avec l'accord de leurs propriétaires. Ces panneaux pourraient être simples et indiquer des éléments comme la date de construction et les motifs de leur inclusion dans l'inventaire.

4.4.5 Recours aux services de professionnels

Il y a un intérêt à ce que la Ville de La Sarre mette en place un programme incitant les propriétaires à utiliser les services d'un architecte et, s'il y a lieu, d'un architecte paysagiste, lors des interventions significatives. Considérant les limites de l'expertise locale dans le domaine patrimonial, il est souhaitable que ces professionnels puissent compléter leur expertise par des conseils de spécialistes extérieurs à la région. Un tel programme minimiserait les risques que la valeur patrimoniale soit affectée malgré les bonnes intentions. Il pourrait s'appliquer lors de la demande de permis de construction et se limiter à des conseils simples sur des questions comme les matériaux, la volumétrie, les ouvertures et les détails architecturaux.

4.5 PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

À court terme :

- Communiquer avec les propriétaires des maisons inventoriées.
- Conférence de presse.
- Mettre sur pied un sous-comité sur l'histoire et le patrimoine.
- Rendre disponibles sur le site Internet de la Ville les résultats du présent inventaire.
- Tenir une chronique patrimoniale dans le journal local, présentant chaque semaine l'un des 46 bâtiments et ensembles résidentiels inventoriés.
- Proposer à des professionnels de l'architecture, de l'architecture du paysage et du patrimoine bâti une entente pour offrir aux propriétaires concernés des conseils sur les éléments patrimoniaux à conserver lors d'interventions sur les bâtiments.
- Inclure les résultats de l'inventaire à la révision du schéma d'aménagement.
- Faire un montage de photos de l'inventaire et l'afficher dans un lieu public.

À moyen et long terme :

- Compléter l'inventaire
- Poursuivre les recherches historiques.
- Inclure les résultats de l'inventaire au plan et aux règlements d'urbanisme.
- Rédiger un règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale couvrant les ensembles identifiés
- Tenir un colloque sur le patrimoine bâti à La Sarre.
- Encourager la restauration de bâtiments détériorés, ayant une valeur sociocommunautaire et culturelle importante.
- Explorer le thème des techniques de construction particulières à la ville, tels les toits en carène, asymétriques, les lucarnes en carène; les parements de roche granulée et d'enduit à la taloche, etc.
- Appuyer les initiatives visant une mise en valeur patrimoniale : insertion par harmonie dans les quartiers selon les styles .
- Revoir l'approche en ce qui concerne l'emprise de la chaussée.
- Tenter un rapprochement avec la famille Perron pour monter une exposition sur la ville forestière.
- Concevoir un dépliant de mise en valeur mettant en évidence les détails architecturaux, les formes et les matériaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Bizier, Hélène-Andrée, *Les fils de la forêt*, Libre Expression, Montréal, 1989, 272 p.
- Comité de recherche, *60^e anniversaire La Sarre*, La Sarre, 1969.
- Comité du livre souvenir, *La Sarre 1967*, La Sarre, 1967.
- Coulombe, Ginette, *Du rêve à la réalité – La Sarre 1917-1992*, Comité du 75^e de La Sarre, 1992, 332 p. et annexes.
- Gourd, Benoit-Beaudry, *Histoire en Bref L’Abitibi-Témiscamingue*, Éditions de l’IQRC, 2007, 196 pages.
- Perron, Martin, *L’histoire de l’exploitation de forestière dans la région de La Sarre 191- à 1990*, Édition de la capitale forestière, La Sarre, 1989.
- Pérouse de Montclos, Jean-Marie, *Architecture, vocabulaire, principes d’analyse scientifique*, Imprimerie Nationale, Paris, 1998, 622 p.
- Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, *La Loi sur les Biens culturels et son application*, Québec, 2^e édition, Québec, 1992, 144 p.
- Québec, Ministère de la Culture et des Communications, *Loi sur les biens culturels – Guide pratique destiné aux municipalités*, 2006, 44 p.
<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/biens-culturels-municipalites.pdf>
- Québec (Province), *Loi sur les biens culturels*, L.R.Q., chapitre B-4.
- Sarthou, Manon, Julien Rivard, *Étude d’ensemble et inventaire du patrimoine bâti de Rouyn-Noranda*, pour la Ville de Rouyn-Noranda, 2003, 55 p.
- Sarthou, Manon, Claude Michaud, *Mieux comprendre le patrimoine architectural pour mieux le préserver : les styles architecturaux courants au Québec Guide de référence*, 1999, 48 p.

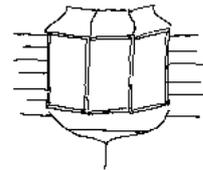
ANNEXES

ANNEXE 1 – LEXIQUE ARCHITECTURAL

Baie : ouverture d'un bâtiment; que ce soit une porte, une fenêtre ou une lucarne.

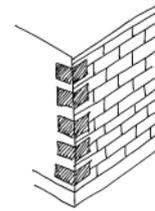


Bow-window ou oriel : saillie du bâtiment qui, la plupart du temps, est fenestrée.

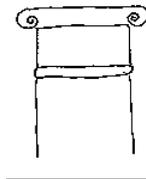


Brisis : (voir toit mansardé).

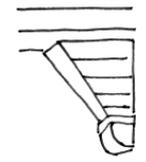
Chaînage d'angle : système de briques ou de pierres posées aux angles du bâtiment et créant un effet de chaînage.



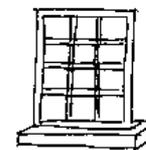
Colonne dorique, ionique et corinthienne : trois différents modèles classiques de colonne ayant un motif différent au niveau du chapiteau (partie haute de la colonne). Modèle dorique : chapiteau composé de moulures sobres; modèle ionique : chapiteau avec volute; et modèle corinthien : chapiteau ornementé d'une imitation de feuillage palmé.



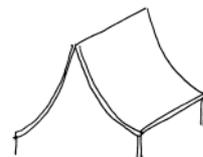
Corbeaux ou console : support à l'équerre sous une corniche ou sous un entablement.



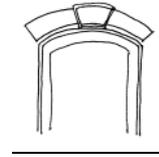
Meneaux et croisillons : morceaux de bois verticaux (croisillons) et horizontaux (meneaux) qui permettent de créer les carreaux des fenêtres, principalement des maisons des styles Régime français et Maison québécoise.



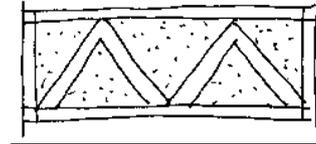
Égout retroussé : partie du toit en oblique qui permet l'égouttement éloigné des murs des eaux pluviales (voir aussi *larmier*).



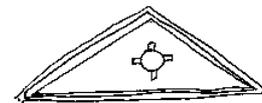
Fausse clef de voûte : centre de la partie haute de la fenêtre, qui imite une clef de voûte, servant autrefois à soutenir réellement l'encadrement de la fenêtre.



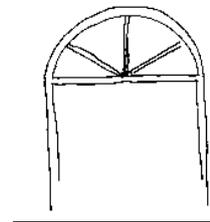
Faux colombage : pose de crépi ou d'enduit imitant le colombage entre des poutres de bois.



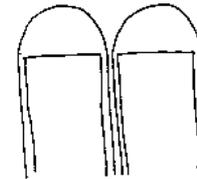
Fronton et Fronton-pignon : triangle formé par le toit d'un porche ou partie haute d'un mur de façade.



Fenêtre en plein-cintre : fenêtre dont la partie haute décrit un arc en demi-cercle.



Fenêtre en plein-cintre surélevé : l'arc est alors plus étroit. Les fenêtres jumelées, l'une à côté de l'autre, sont ainsi faites.



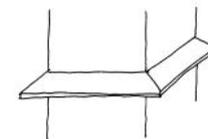
Fenêtre en anse de panier : fenêtre qui décrit un arc surbaissé en demi-ovale.



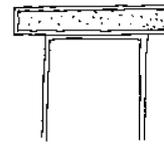
Imposte : ouverture installée latéralement ou au-dessus d'une porte principale et qui permet de donner de la lumière à l'entrée principale.



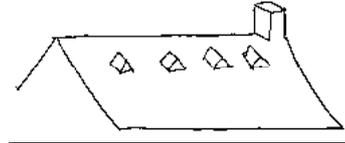
Larmier : pièce oblique en saillie, écartant les eaux pluviales du mur (voir aussi égout retroussé).



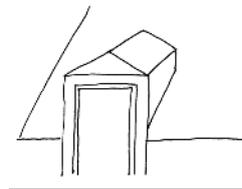
Linteau : bloc de pierre, de brique ou de bois de l'encadrement de la baie, qui soutient le mur ou la charge au-dessus. Le soffite est la partie plane et dégagée du linteau.



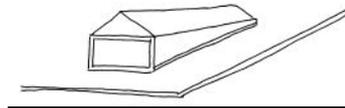
Lucarne de combles : fenêtre perçant la toiture dans sa partie la plus haute, soit aux combles.



Lucarne à fenêtre pendante : lucarne dont la partie basse se trouve sous la corniche du toit, brisant ainsi la ligne de la toiture.



Lucarne rampante : fenêtre assez petite dans la partie basse de la toiture et qui est couverte par une pièce de bois inclinée dans le même sens que le toit.



Modillon à volute : petit support placé sous la corniche permettant une décoration continue et dont la forme décrit une volute.



Moellon : pierre des champs non taillée.



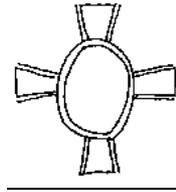
Mur-pignon : mur latéral ou en façade, qui se termine en pignon.



Niche : Espace convexe, souvent en pierre, permettant d'installer une sculpture dans une façade.



Oculus : fenêtre dont la forme est ovale ou ronde.



Oriel : saillie du bâtiment qui, la plupart du temps, est fenêtré. Oriel polygonal : baie ou fenêtre en saillie de la maison et ayant plusieurs angles (voir bow-window).

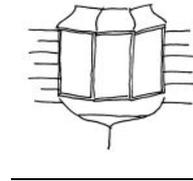
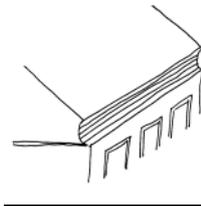


Planche de rive : planche plate installée sous la corniche et terminée parfois par un retour menuisé.

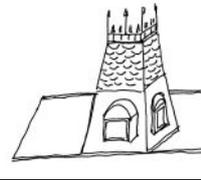


Toit à croupe : toit à quatre versants dont les côtés latéraux ont une pente accentuée et plus courte.



Toit mansardé : toit avec *brisis* à deux ou quatre versants. Le *brisis* est la partie inférieure en pente raide d'un toit brisé, et le terrasson, sa partie haute.

Tourelle à terrasse faîtière : petite tour à toit plat, souvent couronnée par une crête en fer forgé, typique des maisons de style Second Empire.



Vestibule : pièce assurant la communication entre l'extérieur et les autres pièces de la maison.

Ces définitions sont celles de Manon Sarthou, spécialiste en patrimoine bâti.

ANNEXE 2 - LISTE DES BÂTIMENTS ÉVALUÉS

IDENTIFICATION	ADRESSE	ANNEE	COTE	STYLE
1 Collège Saint-André	50 1 ^{ère} Avenue Est	1940	B+	Institutionnel néoclassique
2 Maison à toit à croupe	564 1 ^{ère} Rue Est	1950	C	A croupe
3 Maison à revêtement d'enduit « de petites roches »	64 2 ^e Avenue Est	1952	A	Maison à toit-porche asymétrique
4 Maison à lucarne rampante	71 2 ^e Avenue Est	1955	B+	Craftsman bungalow et des Vétérans
5 Bungalow de style Frank Lloyd Wright	109 2 ^e Avenue Est	1956	A	Frank LLOYD Wright
6 Bungalow	118 2 ^e Avenue Est	1957	B	Moderne
7 Hôpital Saint-François-d'Assise	679 2 ^e Rue Est	1956	A	Art déco
8 Ensemble résidentiel de la 3 ^e Avenue Est	3 ^e Avenue Est		B	
9 Centre de la petite enfance Bout d'chou	15 3 ^e Avenue Est	2001	C	Moderne pop art
10 Maison étroite à enduit marbré	28 3 ^e Avenue Est	1950	B-	Maison de type Pignon sur rue
11 Académie de l'Assomption	24 5 ^e Avenue Est	1955	A	International et Ernest Cormier
12 Maison de l'agronome Fafard	35 5 ^e Avenue Ouest	1960	B+	Maison Néoquébécoise
13 Maison de Maurice Lacroix	49 5 ^e Avenue Ouest	1945	B	Four Squares
14 Maison d'André Verrette	58 6 ^e Avenue Ouest	1960 (?)	B+	Mur-pignon en façade
15 Maison à fenêtres à guillotine	54 6 ^e Avenue Ouest	1955	B+	Craftsman bungalow
16 Maison de Paul-Henri Martel	96 6 ^e Avenue Ouest	1955	C	Art déco
17 Maison Pinard-Rheault (Gîte Chez Gustave)	7 7 ^e Avenue Ouest	1924	A	Néorenaissance italienne
18 Maison de colonisation tardive	40 7 ^e Avenue Ouest	1940	B	Néoclassique
19 Bureaux de Normick Perron	210 9 ^e Avenue Est	1980	A	Frank Lloyd Wright
20 Maison de type Pignon sur rue	66 12 ^e Avenue Est	1960 ?	B	Pignon sur rue
21 Les écuries Perron	202 12 ^e Avenue Est	1957	B-	Rural équestre
22 Maison Four Squares en périphérie	243 12 ^e Avenue Est	1925	B	Four Squares
23 Ensemble résidentiel du Bord-de-l'Eau	avenue du Bord-de-l'Eau Ouest		B+	Ensemble résidentiel

IDENTIFICATION	ADRESSE	ANNEE	COTE	STYLE	
24	Maison de Rosaire Gagnon	206 avenue du Bord-de-l'Eau Ouest	1962	B-	Néoquébécoise et à croupe
25	Maison de style Régency	228 avenue du Bord-de-l'Eau Ouest	1928	A	Régency
26	Maison du docteur Bernier	238 avenue du Bord-de-l'Eau Ouest	vers 1937	B+	Pignon sur rue asymétrique
27	Maison d'Alcide Courcy	164 rue Principale	1930	B-	Craftsman bungalow
28	Maison Lavigne	187 rue Principale	1920 ?	A	Néoclassique
29	Église et presbytère de la paroisse Saint-André	230 rue Principale	1926 et 1920	A+	Néoroman-Four Squares
30	Magasin Donat Bordeleau	280 rue Principale	1940	B+	Boomtown
31	Manoir Bordeleau	281 rue Principale	1921	A	Éclectique
32	Magasin d'Émilien Pronovost	298 rue Principale	1950 ?	B	Boomtown avec décor néoclassique
33	Cité étudiante Polyno	500 rue Principale	1968	A-	Architecture moderne
34	Bureau info touristique et centre interp. de la foresterie	600 rue Principale	1989	B	Bois rond
35	Grange perchée sur une butte	452 5 ^e Rang Ouest	?	B+	
36	Grange à toit interrompu - colonisation agricole	1117 6 ^e -et-7 ^e Rang Est	?	B+	
37	Grange à toit à la Mansart - colonisation agricole	1171 6 ^e -et-7 ^e Rang Est	?	B	
38	Grange à toit en carène - ouragan 1963	1259 6 ^e -et-7 ^e Rang Est	1963	B	
39	Grange réaménagée	1450 6 ^e -et-7 ^e Rang Est	?	B+	
40	Maison en barlongue, grange rapprochée	1480 6 ^e -et-7 ^e Rang Est	1950	C	
41	Grange à fenil à toit mansardé, maison Four Squares- Craftsman	758 8 ^e -et-9 ^e Rang Est	1940	A+	Four Squares et craftsman bungalow, grange à la Mansart
42	Grange à toit asymétrique	802 8 ^e -et-9 ^e Rang Est	1950	B	
43	Grange à la Mansart	231 8 ^e -et-9 ^e Rang Ouest	1956	B	Ensemble grange-maison
44	Ensemble Maison-Grange toit à la Mansart	16 10 ^e -et-1 ^{er} Rang Ouest	1939	A	
45	Grange avec toit à la Mansart, peinture rouge carmin	375 10 ^e -et-1 ^{er} Rang Ouest	1947	B+	
46	Grange à toit en carène (ouragan 1963)	296 Route 111 Ouest	1963 ?	B	

ANNEXE 3 – CARTES DE LOCALISATION DES BÂTIMENTS ÉVALUÉS

LOCALISATION DES BÂTIMENTS ÉVALUÉS - SECTEUR URBAIN

LOCALISATION DES BÂTIMENTS ÉVALUÉS - SECTEUR RURAL

